

**CONSEIL SYNDICAL du mercredi 20 février 2013 à 18 h**  
**Relevé de conclusions**

**Ordre du jour :**

Le Président J.P Tixador ouvre la séance, accueille les membres du CS, rappelle l'ordre du jour et demande le rajout d'un point supplémentaire à l'odj.

Secrétaire de séance : Mme Chevrier.

15 élus présents, 2 pouvoirs, 2 délégués excusés. Présence de 2 maires (non délégués du S.I.S.).

• **Point supplémentaire :**

Délibération pour demande de subventions auprès d'organismes financeurs (CAF, MSA, CG66, CR, Terres Romanes... etc...) pour les projets du S.I.S. : création de la cantine de La Cabanasse, remise aux normes de la crèche de La Cabanasse.

**Voté à l'unanimité**

- **Organisation de la journée scolaire.**

Présentation de la nouvelle organisation scolaire :

- 24h réparties sur neuf demi-journées.
- 1 h d'Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) en effectifs restreints, facultatives pour les élèves, à la charge de l'Education nationale.
- 45 min de Temps d'Activités Périscolaires (TAP) à la charge des communes avec du personnel qualifié (1 adulte pour 18 enfants de plus de 6 ans, 1 adulte pour 14 enfants de moins de 6 ans). Activités facultatives pour les enfants.
- Passage des bus après la classe. (Information officielle à ce jour)
- Dotations de l'Etat : 50 € par enfant seulement si début en 2013. Plus 45€ si communes éligibles à la DSU ou DSR (informations données en avril 2013).

3 rencontres ont eu lieu avec les enseignants et 2 conseils d'écoles.

M. Tixador a participé à une réunion à ce sujet, à l'initiative de M. le Préfet et le DASEN des P.O., à Peyrestortes.

Lecture de la lettre de M. Bataille et motion du RPI du Capcir pour une demande de report en 2014. Pas de motion pour le RPI Haut Conflent mais parents majoritairement contre la mise en place en 2013.

Après avis du DASEN : possibilité de mise en place différente sur les deux RPI.

Souhait de mise en place des TAP (si démarrage en 2013): dans le Haut-Conflent : avant la reprise de la classe de l'après-midi. (de manière à bénéficier des transports après la classe). Pour le Capcir, de préférence en fin de journée.

L'IE n'a imposé 3h de classe le matin, 2h15 l'am.

Surcoûts : environ 25000 euros pour l'année.

- Ménage des salles le mercredi.
  - Ménage des salles utilisées pour les TAP.
  - Garderie du mercredi matin.
  - Accompagnement dans les bus le mercredi.
- Et 31000 euros pour les activités TAP.

La possibilité de facturer la garderie aux familles n'est pas à l'odj mais pourra être envisagée comme dans le Haut-Conflent. (diminution des dotations aux communes ou à envisager dans le cadre du CEJ).

**Remarques :**

Regrets de deux fonctionnements différents sur les RPI du territoire du SIS.

Confiance donnée aux avis des « spécialistes » de l'enfance.

En mars 2014, élections municipales.

Le DASEN propose une aide de la part de l'IE n ou des conseillers pédagogiques de la circonscription afin d'affiner le projet éducatif du territoire (PEDT).

Question : Formation des personnels possible d'ici septembre 2013 ? Possibilité de mise en place d'une convention avec une association pour cette nouvelle organisation (par ex Francas comme dans le Haut Conflent).

Propositions de M. Tixador : - Recrutement d'une personne pour quelques mois pour aider à la mise en place de ces nouvelles activités.

- Recrutement des personnes qualifiées, à l'heure, pour animer les TAP (45 min d'activités prévues mais préparations et rangements de l'activité non pris en compte dans les 45 min). De plus difficultés à recruter des personnes pour 45 min dans le secteur (déplacements importants).
- Si moments du TAP différents sur les deux RPI : la même personne peut intervenir sur les 2 secteurs.

**Choix de la mise en œuvre de la réforme dès la rentrée 2013 ou report en 2014:**

Compte-tenu des informations transmises :

Vote des délégués au Conseil Syndical du SIS

Haut-Conflent : pour 2013 à l'unanimité

Capcir : pour 2013 à la majorité.